

# Schéma des options territoriales

Vu et adopté provisoirement par le Conseil communal en séance du 8 décembre 2010 par ordonnance

Le Secrétaire Le Collège communal certifie que le présent plan a été déposé à l'examen du public du 4 février 2011 au 7 mars 2011 par le Collège

Le Secrétaire Vu et adopté définitivement par le Conseil communal en séance du par ordonnance

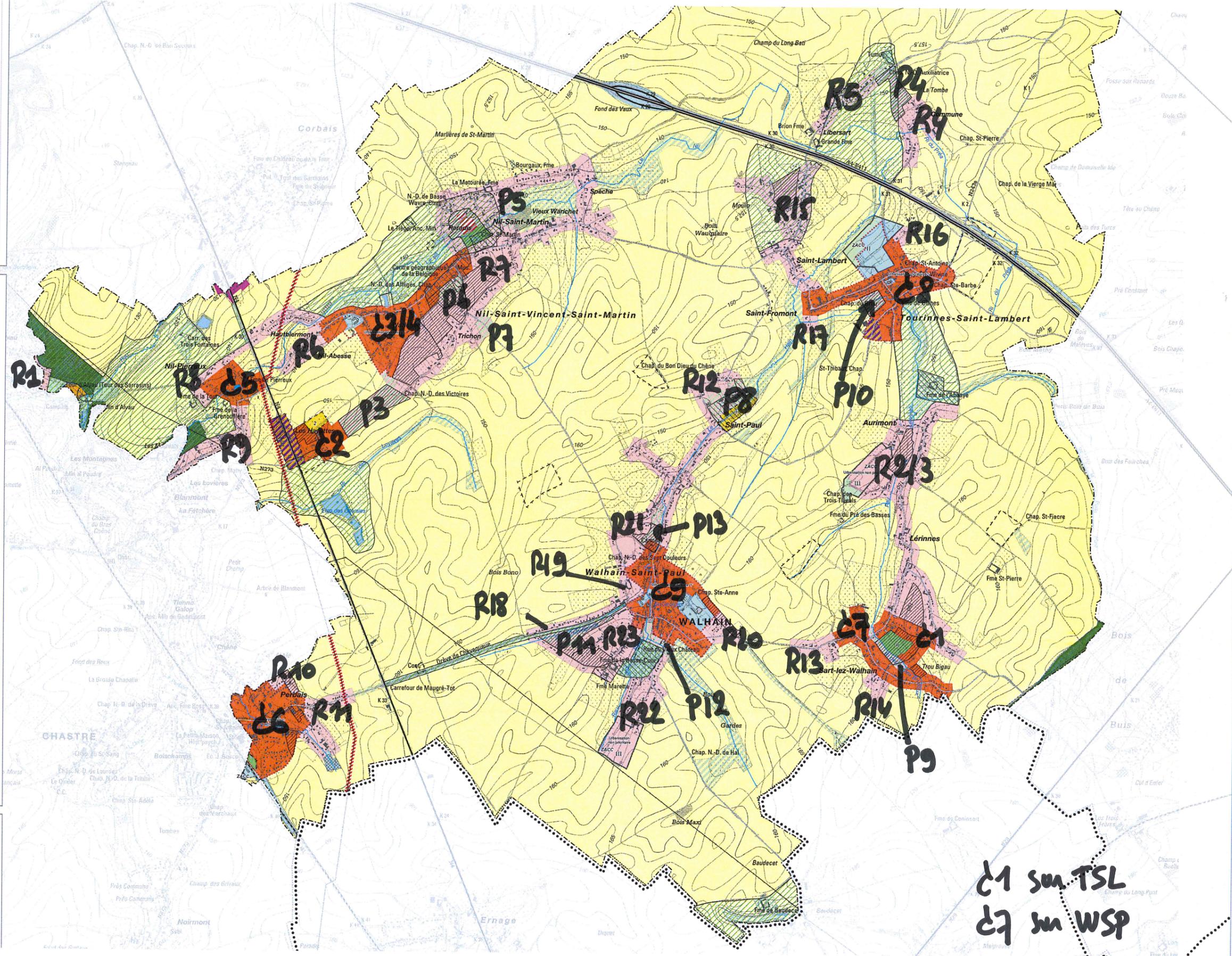
Le Secrétaire Le Bourgmestre

MODIFICATIONS : Février 2009 : mise à jour  
 Novembre 2010 : mise à jour suite aux remarques du Collège et de la CCATM  
 Août 2011 : corrections suite arrêt C.E. n° 226.323 du 4/2/2014 et remarques DGO4  
 Janvier 2015 : corrections suite arrêt C.E. n° 226.323 du 4/2/2014 et remarques DGO4

DATE DE CONSTITUTION : Septembre 2005  
 ECHELLE 1/10 000 DOSSIER N° 0462 Dessiné par : XFBR Visé par : PMP Approuvé par : PMP CARTE n° Projet 18

## Légende

- Infrastructures**
- Autoroute existante
  - Route de liaison
  - Ligne ferroviaire existante
  - Canalisation existante
- Périmètres**
- Périmètre d'intérêt patrimonial et culturel
  - Périmètre d'intérêt paysager
  - Périmètre pour lequel une modification de plan de secteur est proposée
  - Périmètre de risque technologique
  - Périmètre d'urbanisation prioritaire
  - Périmètre d'urbanisation non prioritaire
  - Périmètre nécessitant une réflexion d'ensemble
- Schéma des options territoriales**
- Zones urbanisables**
- Zone d'habitat de centre de village ou de hameau
  - Zone d'habitat résidentiel en milieu rural
  - Zone d'habitat à ouverture paysagère
  - Zone mixte d'habitat, artisanat et commerce
  - Zone d'activité économique mixte
  - Zone de services publics et d'équipements communautaires
  - Zone de loisirs
  - ZACC Zone d'aménagement communal concerté
  - Zone dont l'urbanisation est déconseillée
  - Zone d'habitat à caractère rural suite au recours en annulation de la parcelle 2ème division section B n°449A en date du 04/02/2014
- Zones non urbanisables**
- Zone de parc
  - Zone agricole
  - Zone agricole d'intérêt écologique
  - Zone d'espaces verts
  - Zone forestière
  - Plan d'eau
  - Cours d'eau
- Limites administratives**
- Limite provinciale
  - Limite communale



L1 sur TSL  
 L7 sur WSP

ECHELLE 1 : 10 000

0 1000 m

Système de coordonnées : Lambert Belg 72

Données sources : cf Cartes 1 à 16

Fond de plan : Carte IGN 1/50 000 corrigée, édité révisé (Pélican - 1920)